

Octobre 2024



AIDES & APPELS À PROJETS SPECTACLE VIVANT DES COLLECTIVITÉS RÉGIONALES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
**SPECTACLE
VIVANT**


PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes



Note

Ce panorama ne prétend pas à l'exhaustivité mais vise à donner une première vue des aides et appels à projets pour la création et à la diffusion en spectacle vivant et en fonctionnement et de leur actualité pour la saison 2024-25 pour les porteurs de projets artistiques et culturels du territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

Sont listées les aides portées par la DRAC, le Conseil régional, les Conseil départementaux et les Métropoles et Villes centres des 12 départements.

Ne sont pas reportées ici les aides liées à l'action culturelle, à l'enseignement artistique et aux pratiques amateurs, portées par beaucoup des collectivités citées ci-dessous.

Pour toute information sur les aides mentionnées, merci de vous rapprocher des services de l'Etat et des collectivités territoriales concernées.

APPELS À PROJETS

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle vivant met en ligne de nombreux appels à projets, vous pouvez les retrouver :

<https://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr>

DRAC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SUBVENTIONS

» Aide à l'investissement mobilier et immobilier dans les secteurs du spectacle vivant et des arts visuels [↗](#)

» Aides déconcentrées au spectacle vivant (ADSV), aide aux équipes indépendantes [↗](#)

- Aide au projet
- Conventionnement

Dépôt : 31 octobre 2024

Pour la Danse, suite au dépôt des dossiers, des auditions chorégraphiques sont prévues pour :

- les aides au projet et les nouvelles demandes de conventionnement : les 30 et 31 janvier 2025 à la Maison de la danse
- les entretiens de renouvellement de conventionnement : le 22 janvier 2025 à la DRAC

» Labels et appellations du Spectacle vivant : subvention annuelle

Dépôt : 30 novembre 2024

» Soutien aux festivals dans le champ de la création artistique [↗](#) (spectacle vivant et arts visuels)

Dépôt : vers mi-mars (date à préciser pour 2025)

Guide des aides

CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

SUBVENTIONS

» Aides aux festivals [↗](#)

Dépôt : tout au long de l'année

» Aides aux lieux en fonctionnement général [↗](#) (lieux labellisés Région et lieux labellisés État)

Dépôt : 30 novembre 2024 pour la campagne 2025

» Aides aux équipes artistiques :

- Aides aux équipes artistiques en fonctionnement général / Conventionnement
Dépôt : 30 novembre 2024 pour la campagne 2025
- Aides au projet (recherche, création, reprise) : Aide Spectacle vivant [↗](#); Aide Musiques actuelles [↗](#)
Dépôt : 31 janvier 2025

➤ Aides à la structuration de la filière (associations et réseaux)

APPELS À PROJETS

➤ Appel à projets « Culture en territoire »

Développer un projet culturel sur des territoires ruraux

- Volet « Scène en territoire » : diffusion professionnelle d'œuvres ou d'artistes du spectacle vivant
- Volet « Création et patrimoine » : accueil de créations artistiques professionnelles dans des lieux patrimoniaux et sites naturels remarquables

Dépôt : second semestre, dates à préciser

Guide des aides

FOCUS / DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE - SERVICE SPECTACLE VIVANT

Répartition des chargés de mission du service Spectacle Vivant par esthétique et territoires.

<https://www.auvergnerhonealpes.fr>

AIDE CO-FINANCÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL, LA DRAC
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET LE CNM

APPELS À PROJETS

➤ Contrat de filière musiques actuelles 2024-2027

- Accompagner les artistes et les groupes émergents  dans le domaine des musiques actuelles
- Soutien à la présence artistique  (programmation et création) sur les territoires faiblement dotés en offre culturelle dans le domaine des musiques actuelles

Dépôt : 2 octobre 2024

Guide des aides

01 - AIN

DÉPARTEMENT DE L'AIN

SUBVENTIONS

» Aides aux artistes professionnels de l'Ain [🔗](#) (spectacle vivant)

- Aide à la création artistique : équipes et artistes professionnels
- Aide à l'émergence artistique : équipes et artistes émergents
- Accompagnement d'artistes professionnels

Dépôt : 1^{er} décembre 2024

» Aide aux projets culturels et aux festivals [🔗](#)

Festivals spectacle vivant et cinéma ; Festivals bande dessinée et salons littéraires ; manifestations (spectacle vivant, cinéma, arts visuels) ; projets d'action culturelle

» Aide aux projets culturels à destination des publics les plus en difficulté [🔗](#)

Dépôt : au moins 4 mois avant la date de la manifestation ou le démarrage du projet

APPEL À PROJETS

» Appel à candidature pour une résidence artistique [🔗](#) dédiée à la musique et au chant 2024-2025

Ce projet, porté par la Direction des affaires culturelles et des sports et la Maison Départementale de l'Enfance de l'Ain (MDEA) se déroulera à Bourg-en-Bresse sur le site départemental de « La Grande Maison ».

Dépôt : 31 octobre 2024

Guide des aides

GRAND BOURG

» Subvention aux associations (aide au fonctionnement ou au projet)

Dépôt : 30 septembre N-1

Portail subventions

VILLE DE BOURG EN BRESSE

» Subvention aux associations (aide au fonctionnement ou au projet)

Portail subventions

03 - ALLIER

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

SUBVENTIONS

➤ Aide à la diffusion de spectacles et aux résidences d'artistes [↗](#)

- Aide à la diffusion de spectacles : soutenir l'organisation d'un spectacle par commune et par an
- Ou Aide à la résidence d'artiste liée à la création et à la diffusion d'un spectacle (les deux aides ne sont pas cumulables)

Dépôt : clos pour 2024 – des changements dans ces aides sont à prévoir pour 2025

➤ Soutien à la programmation artistique et culturelle pour les lieux de diffusion ou opérateurs culturels [↗](#)

Dépôt : 30 juin

➤ Soutien à la création artistique [↗](#)

Favoriser la création, la permanence et la diffusion artistique des compagnies professionnelles de théâtre et de danse installées sur le territoire départemental

Dépôt : 30 décembre

➤ Aide aux festivals [↗](#)

Dépôt : 1^{er} décembre N-1

Guide des aides

MOULINS COMMUNAUTÉ

➤ Subvention aux associations pour l'organisation de manifestations

Dépôt : 15 décembre N-1

Portail subventions

07 - ARDÈCHE

DÉPARTEMENT D'ARDÈCHE

SUBVENTIONS

» Aide au fonctionnement pour les associations

- Aide annuelle
- Convention annuelle ou pluriannuelle
- Bonus Investissement : achat de matériel

Dépôt : plusieurs dates au fil de l'année, publiées sur le portail de subventions

APPEL À PROJETS

» Appel à projets Leader Ardèche Soutien aux actions culturelles

Dépôt : 31 juillet 2025

Portail subventions

Guide des aides

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PRIVAS CENTRE ARDÈCHE

SUBVENTIONS

» Soutien aux manifestations culturelles

Dépôt : 1^{er} mars 2025

APPEL À PROJETS

» Appel à candidature résidence d'artistes - Espace Culturel Louis Nodon Vernoux en Vivarais (07)

*Dépôt : Fin 01/06/2024 pour la 1^{ère} session et 01/11/2024 pour la 2^{ème} session
Dépôt dossiers : culture@privas-centre-ardeche.fr*

Guide des aides

VILLE DE PRIVAS

SUBVENTIONS

» Subvention aux associations culturelles

- Aide annuelle de fonctionnement
- Aide exceptionnelle ou événementielle
- Aide d'investissement

Dépôt : mars

Guide des aides

15 - CANTAL

DÉPARTEMENT DU CANTAL

APPELS À PROJETS

➤ **Les agités du local 2025 – Festival Hibernarock** [↗](#)

Imaginée en partenariat avec l'association LOVE MI TENDEUR, « les agités du local » est une scène dédiée aux groupes locaux, organisée dans le cadre du festival Hibernarock, festival départemental de musiques actuelles en milieu rural. Depuis 2023, elle est également un dispositif d'accompagnement qui permet aux artistes sélectionnés, de travailler différents aspects de leur projet, le son, la technique vocale et la préparation scénique, et d'être fin prêts le jour du concert des agités !

Dépôt : 29 septembre 2024

➤ **Résidence départementale itinérante Territoires imaginés 2024 et 2025** [↗](#)

Résidence de création d'artistes musique-texte-arts visuels. Avec les communautés de communes de la Châtaigneraie cantalienne, Cère et Goul en Carladès, Sumène Artense, pays de Salers, Hautes-Terres Communauté, Saint-Flour Communauté, Pays de Mauriac et le Théâtre de la ville d'Aurillac.

Dépôt clos pour cette édition

[Guide des aides](#)

VILLE D'AURILLAC

SUBVENTION

➤ **Subvention aux associations culturelles / fonctionnement**

Dépôt : fin décembre N-1

➤ **Fonds d'Initiative aux Associations** [↗](#) : projet / action spécifique

Dépôt : 30 avril pour la session de juin / 31 octobre pour la session de décembre (et au moins 6 mois avant la réalisation du projet)

[Portail subventions](#)

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

SUBVENTIONS

» Aide aux acteurs culturels professionnels : fonctionnement

- Volet 1 : Aide à la vitalité culturelle des territoires qui vise à enrichir la vie locale par une programmation variée pour tous
- Volet 2 : Aide aux acteurs culturels structurants et rayonnants agissant en faveur de la création artistique et scientifique drômoise et sa diffusion pour qu'elle rayonne et soit accessible au plus grand nombre

Dépôt : 22 septembre de l'année N-1

» Aide à la création dans les territoires

Soutenir la création professionnelle drômoise qui participe soit : à la vitalité de l'offre culturelle locale, notamment sur des territoires peu dotés ou sur des thématiques peu présentes ; à l'attractivité de la Drôme par sa qualité et sa notoriété

Dépôt : 1^{er} novembre N-1

» Dotation animation événements

Soutenir les projets d'ampleur local d'animation ou événements portés par les associations, plus exceptionnellement les collectivités

» Aide aux événements culturels à rayonnement départemental

Dépôt : 22 septembre N-1

» Aides à l'acquisition d'équipements pour les structures culturelles et patrimoniales

Dépôt : 1^{er} décembre de l'année N-1

Guide des aides

FOCUS / POLITIQUE CULTURELLE

La Stratégie départementale pour la culture 2024-2028, Culturellement proche des Drômois a été adoptée par l'Assemblée départementale le 25 mars 2024

<https://www.calameo.com>

APPELS À PROJETS

➤ Appel à projets Culture et territoires

L'Appel à projets Culture & Territoires se renforce et se décline dorénavant en 3 volets et 1 bonus, afin de soutenir les propositions culturelles suivantes :

- Volet 1 : Circulation des projets sur le territoire (création, diffusion, action culturelle)
- Volet 2 : Projets événementiels culturels à caractère intercommunal : manifestations, festivals
- Volet 3 : Parcours d'Education Artistique et Culturelle en milieu rural (EAC)
- Bonus : Transition écologique Emergence de projets innovants intégrant les enjeux de transition écologique dans le secteur culturel

Dépôt : L'appel à projets 2025 est ouvert jusqu'au 1^{er} octobre 2024

[Guide des aides](#)

SUBVENTIONS

➤ Subvention aux associations (aide au fonctionnement ou au projet) et aides indirectes (prêt de matériel ou de salles)

Dépôt : 1^{er} octobre N-1

[Portail subventions](#)

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

SUBVENTIONS

» Aides à la création arts vivants

- Aides pour les équipes artistiques affirmant un répertoire dont les créations sont diffusées dans des équipements culturels et des festivals reconnus
- Financement de résidences artistiques territoriales  développées par le Département en relation avec les équipements de diffusion, les Maisons du Département, les intercommunalités, la DRAC et la Région (pas de formulaire / dispositif initié et piloté par le Département)

» Aides à la diffusion

- Aux équipements culturels à rayonnement départemental ; aux programmations régulières (assurées par des équipes ou des réseaux professionnels et/ou portées par des communes ou des intercommunalités, visant un déploiement à une échelle extra communale, une itinérance dans lieux isolés...);
- Aux festivals présentant un intérêt départemental (intérêt / domaine d'intervention, politique des publics, inscription dans le territoire, intégration dans des réseaux ...);
- Aux initiatives de diffusion artistique ponctuelle et/ou de proximité (événements locaux, temps forts animant les territoires, démarches de présentation d'artistes, ...)

Dépôt des dossiers : 1^{er} décembre 2024

APPELS À PROJETS

Le Département de l'Isère et le CNM avaient mis en place un appel à projets commun pour l'aide à la diffusion de la musique hors les murs et pour des résidences de création et d'action culturelle pour la période 2022/24. Il s'arrêtera en 2025.

[Portail subventions](#)

[Guide des aides](#)

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

SUBVENTIONS

» Subventions Culture, CSTI (Culture Scientifique Technique Industrielle) et établissements ESR (Enseignement Supérieur et de Recherche)

[Portail subventions](#)

[Guide des aides](#)

SUBVENTIONS

➤ Soutien aux équipes artistiques

- Soutien universel aux équipes artistiques et à l'émergence (aide au projet)
- Soutien au développement et à la structuration des équipes artistiques (aide au programme d'activités)
- Soutien renforcé aux équipes artistiques (aide au programme d'activités) pour asseoir le rayonnement

➤ Soutien aux lieux

- Soutien aux acteurs culturels et lieux de création, de diffusion et d'accompagnement
- Soutien aux lieux intermédiaires

➤ Soutien aux festivals, salons, expositions

➤ Soutien aux projets d'action culturelle

➤ Expérimentation et créativité

Association, collectif, équipe artistique, laboratoires de recherche et artistes, makers, designers rattachés à une structure porteuse

Dépôt : 11 novembre de l'année N-1

➤ Soutien au projet d'investissement et/ou d'équipements des acteurs culturels

Dépôt : entre le 1^{er} mars et le 30 juin de l'année N

Portail subventions

Guide des aides

FOCUS / POLITIQUE CULTURELLE

Issue d'une concertation initiée en 2022, la version 2024 des modalités d'accompagnement est actualisée et enrichie de différents documents : La [charte culturelle des transitions](#), co-écrite avec les acteurs culturels ; [Les réalisations issues des préconisations culturelles des habitant-e-s](#) ; [L'évolution du règlement de fonctionnement du comité d'avis culture](#)

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

SUBVENTIONS

» Vie associative : Soutien aux initiatives associatives locales (projets de proximité)

Dépôt : tout au long de l'année

» Aides à la création et à la diffusion

- Saison culturelle « de villes... en villages » 
Aide aux communes ou aux associations organisatrices de spectacle pour la programmation d'un spectacle
*Dépôt : Dates publiées chaque année sur www.loire.fr/saisonnaculturelle
Pour les artistes ligériens : appel à projet entre juin et septembre sur ce même site*
- Aide aux compagnies théâtre et danse
Aide à la création ou à la reprise (ancrage territorial requis) et aide à la diffusion pour les créations soutenues en N-1 ou N-2
- Aide aux festivals
- Aides aux lieux de diffusion et de création
Dépôt : 30 novembre de l'année N-1

Demande subvention : dossier à demander à culture@loire.fr

Guide des aides

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE

SUBVENTIONS

» Soutien à l'émergence 

» Aide aux artistes professionnels 

Aide au projet (création et reprise)

» Aide au rayonnement des équipes artistiques / Conventionnement 

Aide au projet artistique et au développement de la structure sur 3 ans

» Aide aux festivals 

Dépôt 15 octobre N-1

» Diffusion artistique hors région 

Favoriser la mobilité des équipes artistique vers des lieux ou festivals repérés

➤ Diffusion artistique à l'international

Aide à la création et à la diffusion pour des projets de coopération internationale, en partenariat avec l'Institut Français

APPELS A PROJETS

➤ Aide à l'émergence - Musiques actuelles : dispositifs Crescendo Forte 2024 .

AAP relancé au mois de janvier

Portail subventions

Guide des aides

43 - HAUTE-LOIRE

DÉPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE

SUBVENTIONS

➤ **Soutenir la création artistique sur les territoires – Spectacle vivant (Aide annuelle ou sur 2 ans) :** favoriser les créations sur les territoires, leur diffusion et les liens artistes / publics, l'émergence et le développement

➤ **Accompagner les organisateurs d'événements culturels – Festivals**

➤ **Accompagner les structures culturelles (salle de spectacle ...) sur le territoire - Spectacle vivant**

Aide au financement de manifestations organisées, accompagnement d'expositions, partenariats autour de projets d'actions culturelles, aide au financement de spectacles/concerts dans le cadre d'accueil de créations d'artistes soutenus via l'accompagnement des artistes du Département (même après période de création/résidence)

Dépôt : novembre 2024

Portail subventions

Guide des aides

AGGLO DU PUY EN VELAY

SUBVENTIONS

➤ **Subventions aux associations**

Dépôt : 15 décembre 2024

Portail subventions



SUBVENTION

» Subventions aux associations

Dépôt : 15 décembre

Portail subventions

63 - PUY DE DÔME



SUBVENTIONS

» Aide aux associations structurantes culturelles

Aider les associations culturelles et artistiques qui fédèrent un réseau d'acteurs autour de leur discipline

» Aide à la création de spectacle vivant

» Aide aux structures et lieux de diffusion (salle de spectacles, lieux d'exposition, culture scientifique)

Dépôt : 31 octobre de l'année N-1

» Aide aux festivals et manifestations culturelles d'envergure

Programmations majoritairement professionnelles, sur deux jours consécutifs minimum

*Dépôt : 31 octobre année N-1 (manifestations entre janv – août) /
28 février année N (manifestations entre sept – déc)*

» Dotation d'animation locale décentralisée (DALD)

Soutenir les manifestations d'animation locale (sport, culture, socio-éducatif ; aide accordée par les conseillers départementaux du canton)

Dépôt toute l'année

» Aide aux petits équipements des associations culturelles

Acquisition de petits matériels directement liés à l'activité artistique de l'association

Dépôt toute l'année dans la limite des crédits alloués à cette enveloppe

» Aide aux Saisons culturelles

- Saison Culturelle en année civile (min 7 spectacles pros différents dont 2 de compagnies puydômoises)

Dépôt entre le 01 septembre et le 31 octobre

- Saisons estivales (min 5 spectacles pros différents dont 2 de compagnies puydômoises) - Le programme doit porter sur 2 mois au minimum entre mai et septembre
Dépôt entre le 02 janvier et le 28 février
- Saison culturelle en année scolaire (min 7 spectacles pros différents dont 2 de compagnies puydômoises) - Le programme doit porter sur la période allant de septembre de l'année N, à juin de l'année N+1
Dépôt entre le 01 juin et le 1^{er} septembre

Portail subventions

Guide des aides

MÉTROPOLE CLERMONT-AUVERGNE

APPELS A PROJETS

➤ L'appel à projet musique de la Ville de Clermont-Ferrand et de la Métropole

Doté de 35 000 € par an, cet appel à projet est ouvert à trois catégories de projets : les projets musicaux émergents, les projets musicaux en voie de développement et les projets collectifs. Cet appel à projet s'adresse aux groupes et artistes disposant d'un répertoire original dans les domaines des musiques actuelles et contemporaines. Pour être éligible, les musiciens et groupes doivent démontrer une activité régulière sur le territoire (répétition, production, diffusion).

Dépôt : L'appel à projet est traditionnellement lancé en février jusqu'en mars

➤ Le partenariat CNM/Métropole

Ce partenariat, lancé en 2021, vise à soutenir le développement de la filière musicale sur le territoire, sur des thématiques considérées comme des points de force du territoire métropolitain : la création associant musique et image, le développement des structures de production, les musiques traditionnelles. 2025 sera axé sur la thématique des musiques traditionnelles, pour un appel à projet lancé avant le printemps, doté de 40 000 € (contenu et modalité de l'appel à projet en cours de définition).

Guide des aides

VILLE DE CLERMONT

SUBVENTIONS

➤ Subvention aux associations (aide au fonctionnement ou au projet)

➤ Aide à la création pour les compagnies professionnelles [↗](#)

Dépôt : début décembre N-1

Portail subventions

APPELS À PROJETS

➤ L'appel à projet musique de la Ville de Clermont-Ferrand et de la Métropole (voir détails ci-dessus)

69 - RHÔNE ET MÉTROPOLE DE LYON

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

SUBVENTIONS

» Subvention aux associations

Dépôt : avril

APPELS A PROJETS

» Appel à projet Festivals 2025

Dépôt : publication à venir (début 2025)

Guide des aides

Dépôt des demandes

MÉTROPOLE DE LYON

À noter : la Métropole de Lyon bénéficie d'un statut unique en France : elle concentre les compétences de communauté urbaine et les compétences départementales

APPELS À PROJETS

Les appels 2024 devraient être reconduits aux mêmes périodes en 2025, à l'exception de l'appel à projet en fonctionnement « Aide à l'amorçage de nouveaux services et nouvelles organisations dans le secteur culturel » qui n'est pas reconduit.

» Appel à projet Culture et solidarité

Processus de création artistique participatifs collectifs menés en collaboration entre acteurs artistiques et culturels et structures du champ social permettant la coproduction de contenus artistiques

» Appel à projets coopération culturelle à l'international dans le cadre de la Convention Ville-Métropole-Institut français

Dépôt : fin d'année – modalités communiquées prochainement

Faire la demande : pro.institutfrancais.com

» Appel à projet Mémoires en action

» Appel à projet Equipements culturels à usage partagé

Soutien en investissement pour la mise en place d'un équipement, matériel ou immatériel, destiné à être partagé dans la durée par des professionnels de la culture

➤ Appel à projet EAC et territoires

Dépôt : date à venir pour 2025

Guide des aides

<https://acteursculturels.grandlyon.com>



VILLE DE LYON

SUBVENTIONS

➤ Subventions de fonctionnement général au titre de la création artistique (pour les équipes artistiques dans tous les arts) ; pour les lieux et les festivals

Dépôt : 15 octobre 2024

➤ Subvention d'investissement

Dépôt : 31 décembre 2024

Portail subventions

Guide des aides

APPELS A PROJETS

➤ Appel à projets coopération culturelle à l'international dans le cadre de la Convention Ville-Métropole-Institut français

Dépôt : fin d'année – modalités communiquées prochainement

Faire la demande : pro.institutfrancais.com

73 - SAVOIE



DÉPARTEMENT DE SAVOIE

SUBVENTIONS

➤ Aide aux projets des équipes artistiques professionnelles

Aide à la création, aide à la résidence, aide à la visibilité professionnelle (participation à des grands RDV professionnels)

Dépôt : 15 décembre 2024

➤ **Aide à la programmation culturelle et artistique** 

Destinée aux festivals, saisons culturelles, événements artistiques

Dépôt : 14 octobre 2024

➤ **Aide au fonctionnement**

Convention pluriannuelle d'objectifs (sur proposition du département en collaboration avec les collectivités publiques co-financeurs)

➤ **Aide à l'investissement des équipements culturels structurants** (construction, rénovation, achat ou renouvellement de parc de matériel...)

➤ **Aide aux initiatives de repérage et d'accompagnement des équipes émergentes** (sur proposition du département)

➤ **Aide Savoie en scène** 

Aide aux structures programmant des spectacles parmi les œuvres proposées sur le site du Département

Dans le cadre du Centre artistique départemental : accueil avec un éventuellement un soutien financier des équipes artistiques émergentes, formations structurantes , accueil d'équipes artistiques repérées en vue d'une prochaine édition des Estivales en Savoie, prolongement du travail d'« école du spectateur » avec d'autres structures sanitaires, sociales ou médico-sociales.

Guide des aides

FOCUS / POLITIQUE CULTURELLE

Un nouveau schéma départemental unique de développement artistique et culturel 2023-2028 a été adopté suite à une concertation menée depuis 2022. Ces orientations ont conduit à l'adaptation des dispositifs et des critères d'aide aux opérateurs culturels.



VILLE DE CHAMBÉRY

SUBVENTIONS

➤ **Subventions aux associations**

Portail subventions

DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

SUBVENTIONS

➤ Aides en fonctionnement Fonds d'aide à l'action culturelle [🔗](#) (associations et collectivités)

- Aide annuelle en fonctionnement pour les lieux de diffusion, les festivals, les compagnies, les réseaux d'acteurs culturels, les projets de médiation cinéma et l'animation patrimoniale.
Dépôt : le 30 septembre de l'année N-1
- Aide au projet / Résidences artistiques associant un lieu de diffusion en Haute-Savoie et une équipe artistique
Dépôt : le 1er juin de la saison N/N+1. Le dépôt de la demande doit obligatoirement être précédé d'une réunion de travail entre le lieu, l'artiste, et le service Développement culturel du Département.
- Aide à la diffusion des compagnies haut-savoyardes dans les festivals (Avignon, Chalon, Aurillac...)
Dépôt : printemps de l'année N (prendre contact avec le service Développement culturel pour les détails)

➤ Aides en investissement

- Soutien à l'investissement culturel [🔗](#) (associations et collectivités) :
Dépôt : 15 février et 15 juillet (2 commissions par an)

Portail subventions

Guide des aides

VILLE D'ANNECY

SUBVENTIONS

➤ Subvention aux associations

- Aide au fonctionnement
- Subvention exceptionnelle : pour un événement, un projet spécifique ou une manifestation exceptionnelle ; ou pour un projet d'investissement

Dépôt : 30 septembre 2024

APPELS A PROJETS

➤ Dispositif AMIRALE - Appel à manifestation d'intérêt [🔗](#)

Appel à Manifestation d'Intérêt pour la Rénovation et l'Animation de 6 Lieux Étonnants.

Dépôt : 30 septembre 2024